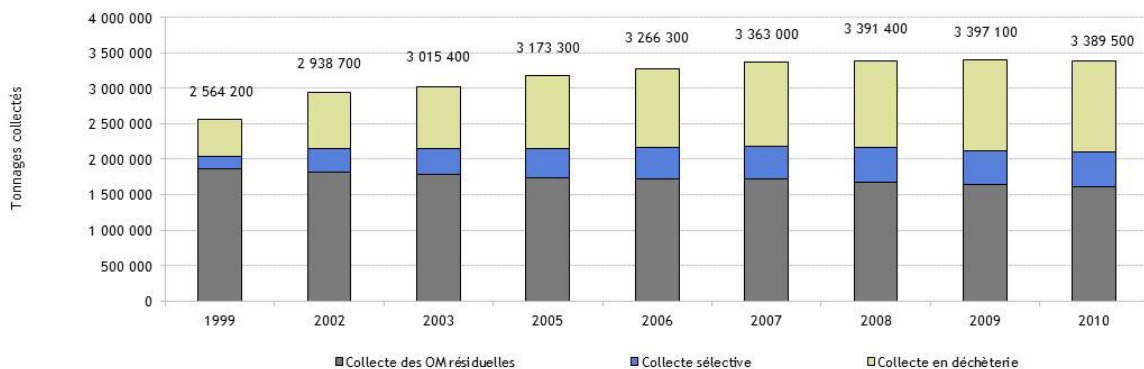


Collecte des déchets des ménages en Rhône-Alpes en 2010

Toutes les données ci-dessous concernent l'ensemble des déchets pris en charge par les collectivités ; il s'agit donc des déchets des ménages et de ceux des producteurs non ménagers (artisans, commerçants, établissements publics, petites entreprises...) collectés par le service public.

Évolution globale en Rhône-Alpes

Évolution des tonnages collectés entre 1999 et 2010



L'année 2010 se caractérise par 3 points :

- une stagnation, par rapport à 2009, du tonnage collecté en collectes sélectives et du tonnage collecté global,
- une baisse de l'évolution des tonnages collectés en déchèteries : +1% entre 2009 et 2010, contre +4% entre 2008 et 2009,
- un léger ralentissement dans l'évolution à la baisse des tonnages de la collecte traditionnelle des OM (-2% entre 2009 et 2010, -3% par an les deux années précédentes).

Ratio par habitant desservi des tonnages collectés entre 2005 et 2010

Ratio régional par habitant DGF	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ordures ménagères résiduelles	278 kg/hab	274 kg/hab	272 kg/hab	256 kg/hab	247 kg/hab	242 kg/hab
Collecte sélective 5 matériaux et verre	63 kg/hab	65 kg/hab	67 kg/hab	69 kg/hab	68 kg/hab	69 kg/hab
Collecte en déchèterie	167 kg/hab	178 kg/hab	195 kg/hab	197 kg/hab	195 kg/hab	196 kg/hab
Total	508 kg/hab	517 kg/hab	534 kg/hab	522 kg/hab	510 kg/hab	507 kg/hab

Données nationales : 588 kg/hab. au total pour 374 kg/hab. d'OMA en 2009

L'analyse de l'évolution des ratios doit prendre en compte l'évolution des populations utilisées. Ainsi, sur la période 2004-2007, la population DGF a augmenté de 1% par an alors qu'entre 2007 et 2008, elle a augmenté de 3%. Une meilleure connaissance de la population nous indique donc que les tonnages par habitant en déchèterie et en collecte sélective stagnent alors que ceux des ordures ménagères résiduelles continuent de baisser.

GRENELLE

Réduction de la production annuelle d'OMA de 7%, en kg/hab. entre 2008 et 2013 (valeur cible 2013 : 362 kg/hab.). Entre 2008 et 2010, les OMA ont baissé de 4% en Rhône-Alpes (de 325 kg/hab. en 2008 à 311 kg/hab. en 2010).

Collecte traditionnelle des ordures

Tonnages collectés et filières de traitement

Filière de traitement	Tonnages collectés	
Non valorisé*	547 255 t	34%
Valorisation énergétique	1 007 271 t	63%
Valorisation organique	54 182 t	3%
	1 608 707 t	



*Tonnage envoyé vers une installation de stockage ou un incinérateur sans valorisation énergétique

L'augmentation de la valorisation organique entre 2010 et 2009 (de 0.5 % à 3%) est dû au développement de la filière TMB tri mécano-biologique avec compostage sur la SYTRAD (en Drôme-Ardèche).

Quantités collectées selon la typologie ADEME des collectivités maîtres d'ouvrage des collectes

Typologie du maître d'ouvrage *	en kg par habitant permanent**	kg par habitant DGF 2010
Touristique ou commercial	410 kg/hab.	248 kg/hab.
Urbain dense	243 kg/hab.	238 kg/hab.
Urbain	276 kg/hab.	265 kg/hab.
Mixte	251 kg/hab.	236 kg/hab.
Rural	232 kg/hab.	210 kg/hab.
Sans typologie	341 kg/hab.	261 kg/hab.
Ratio moyen régional	263 kg/hab.	242 kg/hab.



*La rubrique « Sans typologie » n'existe pas dans le classement ADEME. Elle correspond dans Sindra aux maîtres d'ouvrages communaux et aux quelques EPCI non classifiés dans cette typologie.

Consulter les définitions de cette typologie sur

<http://www.sinoe.org/espaceInfos/rubrique/consultElement.php?IDDOC=1039>

**Population INSEE municipale 2008 (population en vigueur au 1^{er} janvier 2011)

Répartition communale selon le mode de gestion et le mode de collecte

Mode de gestion de la collecte	Part des communes de la région (%)	Part des habitants de la région (%)
Régie	48,5%	56%
Prestation de service	49,8%	35,3%
Délégation de service public	0,5%	0,5%
Mixte	1,2%	8,2%

Mode de collecte	Part des communes de la région (%)	Part des habitants de la région (%)
Porte à porte	75,2%	80%
Points de regroupement	16%	5%
Mixte	8,8%	15%



*Population INSEE municipale 2008 (population en vigueur au 1^{er} janvier 2011)

Collecte sélective en 2010

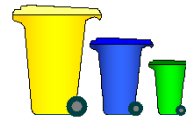
Population desservie en collecte sélective 5 matériaux

Les collectes "5 matériaux" concernent les emballages plastiques, en fer, en aluminium, en papier ou carton et en verre et les journaux magazines.

En 2010, en Rhône-Alpes 2 876 communes (6 115 905 habitants - population Insee municipale 2008) sont desservies par une collecte 5 matériaux, soit 99,9 % de la population.

Répartition des modes de collecte

Mode de collecte	Part des communes de la région (%)	Part des habitants de la région (%)
Apport volontaire	66%	37%
Porte à porte	18%	33%
Mixte	16%	30%



*Calculs basés sur Population INSEE municipale 2008 (population en vigueur au 1^{er} janvier 2011)

Ce calcul ne prend en compte que les collectes de type emballages, journaux et biodéchets. Le flux verre est collecté dans toutes les communes ; 98 % de la population est en apport volontaire, 4,6 % en porte à porte et 1,8 % en mixte.

Définitions :

- **Mixte** : le ratio est calculé au niveau communal : il correspond soit à une collecte d'un matériau en porte à porte et un autre en apport volontaire, soit à des communes qui utilisent 2 modes de collecte sur leur territoire, (porte à porte au centre de la commune et apport volontaire sur le reste du territoire).
- Les flux collectés en **point de regroupement** ont été intégrés dans le porte à porte.

Quantités collectées selon la typologie ADEME des collectivités maîtres d'ouvrage des collectes

Collecte Sélective		Touristique ou commercial	Urbain dense	Urbain	Mixte	Rural	Sans typologie *	Ratio moyen régional
En Kg par habitant permanent **	5 matériaux hors verre	47	57	46	40	37	52	46
	Verre	78	20	25	31	35	33	30
	5 matériaux et verre	125	97	71	71	72	85	76
En Kg par habitant DGF 2010	5 matériaux hors verre	26	55	41	37	33	49	42
	Verre	43	19	24	29	32	32	27
	5 matériaux et verre	69	74	65	66	65	81	69

*La rubrique « Sans typologie » n'existe pas dans le classement ADEME. Elle correspond dans Sindra aux maîtres d'ouvrages communaux et aux quelques EPCI non classifiés dans cette typologie.

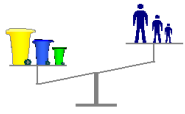
Consulter les définitions de cette typologie sur <http://www.sinoe.org/espaceInfos/rubrique/consultElement.php?IDDOC=1039>

**Population INSEE municipale 2008 (population en vigueur au 1^{er} janvier 2011)

Composition des typologies :

- Touristique ou commercial : très touristique ; touristique urbain ; autre touristique
- Mixte : à dominante urbaine ; à dominante rurale
- Rural : avec ville centre ; rural dispersé

Quantités collectées et valorisées par type de collecte sélective en Rhône-Alpes - 2010

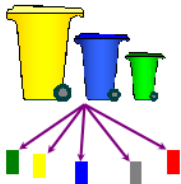


	Tonnages collectés	Ratios en Kg par habitant*	Tonnages valorisés	Ratios en Kg par habitant*
Collecte sélective 5 matériaux hors verre	278 682	46 / 42	225 022	37 / 34
Collecte sélective du verre	181 362	30 / 27	181 362	30 / 27
Collecte sélective de biodéchets	2 244	24 / 22	1 900**	20 / 19

* INSEE Municipale 2008 / DGF 2010

**Changement de méthode de calcul sur les données 2010, le valorisé correspond au collecté moins les refus de compostage.

Quantités valorisées par type de matériaux en Rhône-Alpes - 2010



Par matériau	Tonnages valorisés	kg par habitant permanent *	kg par habitant DGF 2010
Acier	7 974	1,31	1,20
Aluminium	635	0,10	0,10
Briques alimentaires	3 545	0,58	0,53
Cartons / cartonnettes / papier EMR	41 864	6,88	6,33
Journaux, magazines / Gros de magasin	151 889	24,86	22,84
Plastiques	19 104	3,13	2,88
Verre	181 362	29,65	27,24

*Population INSEE municipale 2008 (population en vigueur au 1^{er} janvier 2011)

Collecte de biodéchets en Rhône-Alpes - 2010

En 2010, 5 EPCI proposent une collecte sélective des biodéchets qui s'articule autour du ramassage de la **Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères** avec ou sans le papier-carton et les déchets verts. Ce sont : la C.A. du Pays Voironnais (38), la C.C. de Clelles (38), la C.C. du canton de Saint Trivier de Courtes (01), la C.C. du Pays de Remuzat (26) et le SICOM de Granzon et Claysse (07).

100 274 habitants sont concernés pour un **tonnage** collecté de **2 244 t**, ce qui représente **1,5% de la population rhônalpine**.

Performance globale de la gestion des déchets en Rhône-Alpes en 2010

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Taux de valorisation matière hors gravats	39,9%	34,6%	36,9%	40,8%	32,6%	31,1%	40,3%	36,9%	36,3%
Taux de valorisation énergétique hors gravats	38,7%	1,7%	1,2%	33,6%	0,2%	59,9%	42,7%	60,2%	36,7%
Taux de valorisation global hors gravats	78,6%	36,4%	38,1%	74,4%	32,8%	90,9%	83%	97,1%	73%
Taux de valorisation global avec gravats	74,6%	38,9%	43,9%	70,3%	32,5%	86,5%	80,9%	93,3%	70,4%

GRENELLE : L'objectif d'orienter 35% des déchets ménagers et assimilés vers le recyclage en 2012 est atteint en 2010 en Rhône-Alpes comme au niveau national (36 % en 2009). Reste le second objectif de 45% pour 2015 !

Taux de valorisation matière : tonnages envoyés vers une filière de valorisation (matière et organique, des collectes sélectives et des collectes en déchèteries) et tonnages valorisés en compostage des ordures ménagères / tonnages globaux collectés (ordures ménagères, collectes sélectives et déchèteries)

Taux de valorisation énergétique : tonnages envoyés vers un incinérateur avec valorisation énergétique (des collectes ordures ménagères, sélectives pour le refus de tri et des collectes en déchèteries) / tonnages globaux collectés (ordures ménagères, collectes sélectives et déchèteries)

Taux de valorisation global : somme des 2 tonnages ci-dessus/tonnages globaux collectés

Taux de valorisation global hors gravats : calcul identique mais sans prendre en compte les déchets inertes de déchèteries

Édition
15 décembre
2011

OÙ TROUVER LES DONNÉES DANS SINDRA ?

www.sindra.org

Espace Grand public :

Rubrique : Les déchets en Rhône-Alpes/Collecte et déchèterie pour avoir des bilans régionaux.

Espace réservé aux collectivités :

Rubrique : Collecte/Collecte en mélange et collecte sélective. Pour accéder à chaque opération de collecte par commune ou par maître d'ouvrage.

Rubrique : Synthèses/Donnée régionales / Collecte et déchèterie pour avoir des bilans régionaux.